



**ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2020**

## SOMMAIRE

---

	<b>Pages</b>
Rapport Général .....	3
Rapport Spécial .....	7
Etats financiers .....	9
Etat de la situation financière .....	10
Etat des produits et des charges.....	12
Etat des flux de trésorerie.....	13
Notes aux états financiers .....	14
Annexe n° 1 : Tableau d'Amortissement des immobilisations .....	22



**ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE**

**RAPPORT GENERAL**



## **RAPPORT GENERAL D'AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale  
de l'Association CESVI ONLUS TUNISIE**

### **I. Rapport d'audit des états financiers**

#### **1.1 Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » conformément aux termes de notre nomination, nous vous présentons notre rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 ainsi que les notes annexes pour cette même période, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Les états financiers ci-joints, arrêtés au 31 décembre 2020, font apparaître un total net de la situation financière égal à **772 424 dinars**, un déficit des produits sur les charges de l'exercice de **825 351 dinars**, une variation négative des flux de trésorerie égale à **773 328 dinars**.

**A notre avis, les états financiers de l'exercice 2020, ci joints, sont réguliers et sincères dans tous leurs aspects significatifs et ne présentent pas de risques d'anomalies significatives.**

#### **1.2 Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Observations

**a-** L'association « CESVI ONLUS TUNISIE » a été juridiquement créée au cours du mois d'octobre 2019 et ce par le dépôt de sa déclaration d'existence fiscale en date du 1<sup>er</sup> Novembre 2019 malgré que ses activités ont commencé depuis 2017. Les transactions et événements antérieurs au mois d'octobre 2019 totalisant un solde net de **541 709 DT** et inscrites dans la rubrique des excédents reportés n'ont pas été défalqués sur les différentes rubriques des états financiers de départ pour les besoins de la comparaison, par conséquent, les états financiers au 31 décembre 2018 n'ont pas été retraités.

De même, en se référant à la note n°4-1, les mouvements des deux comptes BIAT (Euro & USD) dédiés pour la gestion du projet AICS n'ont pas été traduits courant l'exercice 2019, par conséquent, un solde créditeur totalisant **9 941 DT** n'a pas fait l'objet de prise en compte dans la situation de départ de l'association arrêtée au 31 décembre 2019 et il a été présenté dans la rubrique des autres passifs courants en attente d'affectation sur les rubriques concernées par l'association.

**b-** Comme il a été signalé dans la note 12-1 relative aux subventions accordées par CESVI ONLUS TUNISIE, un total de **10 400 386 DT** a été décaissé courant l'année 2020 au profit des actions subventionnées relatives aux charges de personnel affecté en Libye, des frais d'acquisitions de biens et d'autres charges de fonctionnement au profit de l'établissement de l'association installé en Libye. L'examen des dossiers relatifs à ces dépenses montre certaines faiblesses traitant les appuis suffisants et appropriés détenues par CESVI ONLUS TUNISIE pour s'assurer de la réalité de la réalisation de ces fonds transférés.

**c-** Notons qu'un écart négatif de l'ordre de **640 DT** a été identifié entre le solde comptable de la caisse au 31 décembre 2020 totalisant **5 059 DT** et le solde physique arrêté à la même date pour une valeur de **4 419 DT**. Les travaux de justification de cet écart négatif par le service financier de l'association est en cours jusqu'à la date de notre intervention.

### 1.3 Responsabilité de la Direction de l'association dans l'établissement des états financiers

L'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable adopté, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à sa continuité et d'appliquer le principe comptable de continuité des activités à la fin de la période arrêtée au 31 décembre 2020 sauf si la direction de l'association a l'intention de cesser les activités ou si autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à l'association de surveiller le processus d'information financière de ses activités.

#### **1.4 Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport.

#### **1.5 Rapport de gestion**

L'association ne nous a pas communiqué son rapport de gestion au titre de l'exercice 2020, par conséquent ne nous avons pas vérifié la sincérité et la concordance des comptes annuels de l'exercice 2020 avec les informations contenues dans ce rapport clos à la même date.

La responsabilité d'établissement du rapport de gestion incombe à la direction de l'association. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ce rapport et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de l'association dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

##### **d- Rapport Relatif aux autres obligations légales**

Nous avons procédé aux vérifications portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association pour la période auditée. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à celle-ci.

Enfin, nous rappelons qu'un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de l'association et fait partie intégrante de notre rapport d'audit.

**Tunis, Le 06 Janvier 2020**

**SOFIENE ZAGHOUANI**  
**MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE**



**ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE**

**RAPPORT SPECIAL**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Mesdames & Messieurs les membres de l'assemblée générale  
de l'Association CESVI ONLUS TUNISIE**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » et ses organes de direction.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**1. Conventions et opérations nouvellement réalisées**

---

Vos organes de direction ne nous ont pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2020, de conventions nouvelles entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE ».

**2. Obligations et engagements de l'association envers ses organes de direction**

---

Le personnel chargé de la direction de l'association CESVI ONLUS Tunisie en Tunisie n'a perçu aucun montant durant l'exercice 2020 de l'association en Tunisie.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entre l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » et ses organes de direction.

**Tunis, Le 06 Janvier 2022**

**SOFIENE ZAGHOUANI**  
**MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE TUNISIE**



**ASSOCIATION CESVI ONLUS TUNISIE**

Etats financiers Définitifs- Exercice 2020

ÉTATS FINANCIERS

**CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale****Etat de la situation financière**  
**(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
AC1 Liquidités et équivalents de liquidités	<b>01</b>	695 427	1 468 755
AC2 Placements et autres actifs financiers		-	-
AC3 Autres actifs courants	<b>02</b>	318	2 690
AC4 Créances et comptes rattachés		-	-
AC5 Stocks de fournitures et autres approvisionnements		-	-
AC6 Autres actifs non courants		-	-
AC7 Immobilisations financières		-	-
AC8 Immobilisations corporelles	<b>03</b>	76 679	17 469
AC9 Immobilisations incorporelles		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>772 424</b>	<b>1 488 914</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale**

**Etat de la situation financière**  
**(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)**

<b>PASSIFS ET ACTIFS NETS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
PA1 Concours bancaires et autres passifs financiers		-	-
PA2 Autres passifs courants	<b>04</b>	66 242	9 206
PA3 Fournisseurs et comptes rattachés	<b>05</b>	4 178	8 199
PA4 Provisions pour risques et charges		-	485
PA5 Apports reportés		-	-
PA6 Autres passifs non courants		-	-
PA7 Emprunts		-	-
AN1 Dotations		-	-
AN2 Apports affectées à des immobilisations		-	-
AN3 Subventions d'investissements	<b>06</b>	76 679	17 469
AN4 Autres actifs nets		-	-
AN5 Réserves		-	-
AN6 Excédents reportés		1 450 677	541 709
AN7 Excédents / Déficits de l'exercice	<b>07</b>	(825 351)	911 846
<b>TOTAL DES PASSIFS ET DES ACTIFS NETS</b>		<b>772 424</b>	<b>1 488 913</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale**

**Etat des produits et des charges**  
**Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020**  
**(Chiffres Exprimés en dinars Tunisien)**

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS</b>			
PR1	Cotisation des adhérents	-	-
PR2	Revenus des activités et des manifestations	-	-
PR3	Subventions de fonctionnement	<b>08</b> 10 203 525	3 232 624
PR4	Apports non monétaires	-	-
PR5	Autres apports	-	-
PR6	Produits financiers	-	-
PR7	Quote part des subventions et des apports inscrits aux produits de l'exercice	9 379	792
PR8	Gain de change	86 800	22 667
PR9	Autres gains	12	-
<b>Total des produits</b>		<b>10 299 716</b>	<b>3 256 083</b>
<b>CHARGES</b>			
CH1	Achats consommés de fournitures et d'approvisionnements	<b>09</b> 15 863	28 337
CH2	Charge de personnel	<b>10</b> 110 508	1 941
CH3	Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>11</b> 32 568	1 278
CH4	Autres charges courantes	<b>12</b> 10 737 492	2 295 391
CH5	Charges financières nettes	227 659	17 290
CH6	Autres pertes	978	-
<b>Total des charges</b>		<b>11 125 067</b>	<b>2 344 237</b>
<b>Excédent (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice</b>		<b>(825 351)</b>	<b>911 846</b>
Effet des modifications comptables		-	-
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>(825 351)</b>	<b>911 846</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**CESVI Onlus Tunisie -Association Non Gouvernementale**

**Etat des flux de trésorerie**  
**Période allant du 1 er janvier au 31 décembre 2020**  
**(Chiffres Exprimés en dinars tunisien)**

	Notes	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités courantes</b>			
F1- Encaissement des cotisations des adhérents		-	-
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations		-	-
F3- Encaissements des subventions de fonctionnement		10 203 855	3 232 624
F4- Encaissement d'autres revenus et apports		-	-
F5- Décaissement des sommes versées aux tiers		(10 866 676)	(1 761 928)
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		(110 508)	(1 941)
F7- Autres décaissement des activités courantes		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes</b>		<b>(773 328)</b>	<b>1 468 755</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(68 590)	(18 261)
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		-	-
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		-	-
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>(68 590)</b>	<b>(18 261)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</b>			
F12- Encaissement des dotations		-	-
F13- Encaissement des subventions d'investissement		68 590	18 261
F14- Encaissement des apports		-	-
F15- Encaissement provenant des emprunts		-	-
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		-	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>68 590</b>	<b>18 261</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(773 328)</b>	<b>1 468 755</b>
Trésorerie au début de l'exercice		1 468 755	-
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>695 427</b>	<b>1 468 755</b>

---

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

---

**NOTE N°01: PRESENTATION DE L'ASSOCIATION**

« CESVI FONDAZIONE ONLUS » association demeurant au 68/a rue Broseta bergame (Italie) et enregistré le 02/05/2001 à la préfecture de bergame (Italie) représentée par son directeur exécutif. « CESVI ONLUS TUNISIE » est une filiale en Tunisie dont le siège social est situé Rue Samarkande n. 16, Résidence Al Moez La Marsa Tunis.

L'association « CESVI ONLUS TUNISIE » a pour objectif le développement socio-économique intégré et durable. La promotion du patrimoine culturel, sociale et éducative à travers l'implication des jeunes et des femmes.

L'association vise l'amélioration de la prise en charge multisectorielle des femmes et des filles victimes de violence. Les moyens mis en œuvre pour réaliser ces activités seront des formations, Des ateliers, Des conférences, des séminaires.

Des études et recherches financés grâce à des bailleurs de fonds internationaux comme le PNUD, UNFPA, UNESCO La coopération italienne l'Union Européenne.

**NOTE N°02 :PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers publiés par l'association « CESVI ONLUS TUNISIE » comportent :

- L'état de la situation financière ;
- L'état des produits et des charges;
- L'état des flux de trésorerie ; et
- Les notes aux états financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 39 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, portant organisation des associations, et à partir du 01 Novembre 2019 l'Association CESVI ONLUS TUNISIE a adopté une comptabilité d'engagement tenue conformément au système comptable des entreprises, tel que prévue par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers de l'association CESVI ONLUS TUNISIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis suivant les dispositions de la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif et dans le respect des conventions comptables ainsi que des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement), ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

**2.1. Base de mesure et méthodes de présentation**

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la convention du coût historique. Les états financiers de l'association sont tenus en dinar tunisien.

**2.2. Principes comptables**

Les principes et méthodes comptables de base adoptés par l'association pour l'élaboration de ses états financiers se présentent comme suit :

### 2.2.1- Immobilisations

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2020 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme N°5.

Elles sont initialement évaluées à leurs coûts d'acquisition, en cas d'acquisition à titre onéreux.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à la mise en état du bien.

<b>Immobilisations</b>	<b>Taux d'amortissement</b>
• Agencements et Aménagements divers	20%
• Equipements de bureaux	20%
• Matériel informatique	33.3%

### 2.2.2-Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement obtenues au cours d'un exercice sont comptabilisées en totalité en produits dans le compte "Subvention de fonctionnement". L'excédent ou le déficit sur les subventions de l'exercice concerné figure dans l'état des produits et des charges.

Ainsi, l'excédent correspond au montant de la subvention obtenue au cours de l'exercice et qui n'a pas été consommé. Toutefois, un déficit est apparu dans le compte de résultat dans le cas où le total des charges engagées au cours de l'exercice dépasse le montant des produits obtenus.

#### **NOTE N°03 : Régime fiscal de l'association**

L'association CESVI ONLUS TUNISIE est hors champ d'application de l'impôt direct. De ce fait, elle ne dépose pas la déclaration annuelle d'impôt et les déclarations des acomptes provisionnels. Elle est soumise aux différentes retenues à la source sur les dépenses payées aux fournisseurs. Elle n'est pas soumise à la Taxe de formation professionnelle- TFP mais demeure sujet à imposition en matière de contribution au FOPROLOS.

Elle est tenue de déposer sa déclaration de l'employeur dans un délai maximum 30 avril de l'année suivant l'exercice concerné.

## I. Notes sur la situation financière

### Note 01. Liquidités et équivalents de liquidités :

La rubrique des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2020 à **695 427 dinars** contre **1 468 755 dinars** au 31 décembre 2019 soit une variation négative de **773 328 dinars** détaillée comme suit :

<b>Désignations</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Banques	<b>1.1</b>	676 210	1 452 858	(776 647)
Caisse	<b>1.2</b>	19 216	15 897	3 319
<b>Total</b>		<b>695 427</b>	<b>1 468 755</b>	<b>(773 328)</b>

#### 1.1 Banques:

Le solde des banques s'élève au 31 décembre 2020 à **676 210 dinars** et il se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Compte BIAT 727-5 Projet UNHCR		82 225	700 949	(618 724)
Compte BIAT 910-3 Projet UNICEF		132 177	186 524	(54 347)
Compte BIAT 921-9 Projet EUTF		375 074	85 150	289 925
Compte BIAT 999-5 Projet Devco		93	256 859	(256 766)
Compte BIAT 922-7 CESVI GENERAL		2 951	16 541	(13 590)
Compte BIAT 903 CESVI AICS USD		81 507	-	81 507
Compte BIAT 728-3 CESVI FONDAZIONE ONLUS		2 039	161 967	(159 928)
Compte BIAT 1195-7 Divers		-	44 868	(44 868)
Compte BIAT 872-7 CESVI AICS EURO		145	-	145
<b>Total</b>		<b>676 210</b>	<b>1 452 858</b>	<b>(776 647)</b>

#### 1.2 Caisses :

Le solde des caisses s'élève au 31 décembre 2020 à **15 897 dinars** et il se détaille comme suit :

<b>Désignations</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Caisse TND Projet DEVCO		-	373	(373)
Caisse TND Projet EUTF		2 466	103	2 363
Caisse TND Projet UNHCR		2 345	1 103	1 242
Caisse TND Projet UNICEF		2 206	353	1 853
Caisse USD Projet UNICEF		3 530	4 981	(1 452)
Caisse USD Projet UNHCR		541	840	(299)
Caisse USD Projet DEVCO		-	4 226	(4 226)
Caisse USD Projet EUTF		3 070	3 918	(848)
Caisse Projet Général TND		5 059	-	5 059
<b>Total</b>		<b>19 216</b>	<b>15 897</b>	<b>(5 085)</b>

**Note 02. Autres actifs courants**

Le solde net de la rubrique des autres actifs courants au 31 décembre 2020 s'élève à **318 dinars** détaillée comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Personnel et comptes rattachés débiteurs	-	2 690	(2 690)
Compte d'attente	23 304	-	23 304
Charges constatées d'avance	318	-	318
<b>Total brut</b>	<b>23 622</b>	<b>2 690</b>	<b>23 622</b>
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(23 304)	-	(23 304)
<b>Total net</b>	<b>318</b>	<b>2 690</b>	<b>(2 372)</b>

**Note 03. Immobilisations Corporelles**

La valeur nette des immobilisations corporelles au 31 décembre 2020 s'élève à **76 679 dinars** détaillée comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Équipement de bureau	23 358	9 983	13 375
Matériel informatique	33 242	8 278	24 964
Installations générales, Aménagements et Agencements divers	27 041	-	27 041
Avances et acomptes / Acquisition des immob.	3 210	-	3 210
<b>Total</b>	<b>86 851</b>	<b>18 261</b>	<b>68 590</b>
Cumul des Amortissements	(10 172)	(793)	(9 379)
<b>Total net</b>	<b>76 679</b>	<b>17 469</b>	<b>59 210</b>

*Pour plus d'amples détails revoir le tableau de variation des immobilisations et d'amortissements en Annexe 1.*

**Note 04. Autres passifs courants**

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2020 à **66 242 dinars** contre un solde de **9 206 dinars** au 31 décembre 2019 soit une variation positive de **57 036 dinars** détaillée comme suit:

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Impayés receveur des finances	7 309	2 406	4 903
Charges à payer	<b>4-1</b> 15 459	6 800	8 659
Sécurité Sociale -CNSS	24 062	-	24 062
Compte d'attente -Solde d'ouverture AICS USD	9 657	-	9 657
Compte d'attente -Solde d'ouverture AICS EURO	<b>4-2</b> 284	-	284
Autres créditeurs divers	<b>4-3</b> 9 102	-	9 102
Provisions courantes pour risques divers	370	-	370
<b>Total</b>	<b>66 242</b>	<b>9 206</b>	<b>57 036</b>

**Note 4.1 Charges à payer :**

Désignations	2020
Honoraires CAC –Exercice 2019	6 959
Honoraires CAC- Exercice 2020	8 500
<b>Total</b>	<b>15 459</b>

**Note 4-2 Soldes d'ouverture du compte BIAT AICS:** L'association n'a pas constaté ces deux comptes bancaires totalisant **9 941 dinars** lors de la présentation du bilan d'ouverture au titre de l'année 2019.

**Note 4-3 Autres créditeurs divers :** Cette rubrique comporte des versements en instance d'affectation totalisant **9 102 dinars** se présentant comme suit :

Désignations	Montant en DT
ZEDCOM COMPANY FACT N ZDSZD0001 ECHU LE 27/01/2021 2135.20 USD	5 813
ALSONBOLA FACT N 20/076 567.27 USD ECHU LE 25/02/21	1 544
ALSONBOLA FACT N 20/078 436.51 USD ECHU LE 25/02/20	1 188
ALSONBOLA FACT N 20/077 204.23 USD ECHU LE 25/02/21	556
<b>Total</b>	<b>9 102</b>

**Note 05. Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2020 à **4 178 dinars** se détaillant comme suit :

Désignations	2020	2019	Variation
Fournisseurs d'exploitation	4 178	8 199	(4 021)
<b>Total</b>	<b>4 178</b>	<b>8 199</b>	<b>(4 021)</b>

**Note 06. Subventions d'investissement**

Le total des subventions d'investissement nettes s'élève au 31 décembre 2020 à **76 679 dinars**, détaillé comme suit :

Désignations	2020	2019	Variation
Subventions d'investissement	86 851	18 261	68 590
Quote part de la subvention d'investissement inscrit dans le compte de résultat	(10 172)	(793)	(9 379)
<b>Total</b>	<b>76 679</b>	<b>17 469</b>	<b>59 210</b>

**Note 07. Autres apports**

Les fonds associatifs présentent au 31 décembre 2020 un solde de **625 326 dinars** détaillée comme suit :

Désignations	2020	2019	Variation
Excédents des produits sur les charges	1 450 677	541 709	908 968
Excédent / Déficit de l'exercice	(825 351)	911 846	(1 737 197)
<b>Total</b>	<b>625 326</b>	<b>1 453 555</b>	<b>(828 229)</b>

**II. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES**
**Note 08. Subventions d'exploitation**

Les subventions d'exploitation totalisent au 31 décembre 2020 un solde de **10 203 525 dinars** contre un solde de **3 232 624 dinars** au 31 décembre 2019 soit une augmentation de **6 970 901 dinars**. Le détail des subventions d'exploitation par nature de financement se présente comme suit :

<b>Financement</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Projet UNHCR	5 662 305	2 052 832	3 609 473
Projet DEVCO	-	272 052	(272 052)
Projet UNICEF	2 004 793	717 632	1 287 161
Projet WFP	62 439	49 022	13 417
Projet AICS USD	227 167	-	227 167
Projet AICS EURO	145 124	-	145 124
Sub. d'exploitation nette CESVI ONLUS TUNISIE From HQ	2 101 697	141 086	1 960 611
<b>Total</b>	<b>10 203 525</b>	<b>3 232 624</b>	<b>6 970 901</b>

**Note 09. Achats d'approvisionnement consommés**

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent courant 2020 un montant de **15 863 dinars** contre un montant de **28 337 dinars** courant 2019, soit une diminution de l'ordre de **12 473 dinars** et ils se détaillent comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Achats non stockés de matières et fournitures	12 218	28 337	(16 119)
Electricité	2 587	-	2 587
Eau	75	-	75
Achat de carburants	983	-	983
<b>Total</b>	<b>15 863</b>	<b>28 337</b>	<b>(12 473)</b>

**Note 10. Charges du personnel affecté en Tunisie**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de **110 508 dinars** contre un montant de **1 941 dinars** au 31 décembre 2019 soit une augmentation de **108 567 dinars** détaillée comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Salaire et compléments de salaires	92 367	1 941	90 426
Assurance groupe	2 558	-	2 558
Charge social 16.57%	15 305	-	15 305
Accident de travail 0.3%	277	-	277
<b>Total</b>	<b>110 508</b>	<b>1 941</b>	<b>108 567</b>

**Note 11. Dotations aux amortissements et aux provisions**

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de **32 568 dinars** contre un totale de **1 278 dinars** au 31 décembre 2019 soit une augmentation de **8 471 dinars** détaillé comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Dotations aux amortissements des immobilisations	9 379	1 278	8 101
Dotations aux prov. pour risques et charges	370	-	370
Dotation aux provisions sur autres actifs courants	23 304	-	23 304
Reprises sur provisions pour risques et charges	(485)	-	(485)
<b>Total</b>	<b>32 568</b>	<b>1 278</b>	<b>8 471</b>

#### Note 12. Autres charges courants

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2020 un montant de **10 737 492 dinars** contre un total de **2 295 391 dinars** soit une variation de **8 442 100 dinars** détaillée comme suit :

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Locations	85 221	5 876	79 345
Entretien et réparations	1 949	126	1 823
Autres services extérieurs	-	5 778	(5 778)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	43 487	40 834	2 653
Transports de biens et transports collectifs	113	4 992	(4 879)
Déplacements, missions et réceptions	134 683	85 899	48 784
Frais postaux et frais de télécommunication	7 136	726	6 410
Services bancaires et assimilés.	49 184	9 898	39 286
Subventions accordées en Libye	<b>12-1</b> 10 400 386	2 137 855	8 262 531
Etudes recherches et divers services extérieurs	7 468	-	7 468
Publicité publication & Relations publiques	5 603	-	5 603
Contribution au FOPROLOS	924	-	924
Impôt, taxes et versement: assimilés sur	-	3 401	(3 401)
Droits d'enregistrement et de timbre.	10	8	2
Autres droits	1 328	-	1 328
<b>Total</b>	<b>10 737 492</b>	<b>2 295 391</b>	<b>8 442 100</b>

**Note 12-1 Subventions accordées :** Les transferts opérés par CESVI ONLUS Tunisie au profit de l'établissement situé en Libye ont totalisé pour 2020 un solde de **10 400 386 dinars** contre un solde de **2 137 855 dinars** courant 2019 soit une hausse de **8 262 531 dinars** détaillée comme suit:

<b>Désignations</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>	<b>Variation</b>
Charges de personnel affecté en Lybie	5 241 609	762 054	4 479 555
Acquisitions de biens au profit de la Lybie	2 155 701	16 355	2 139 346
Autres charges subventionnées	3 003 076	1 359 446	1 643 630
<b>Total</b>	<b>10 400 386</b>	<b>2 137 855</b>	<b>8 262 531</b>



**CESVI ONLUS TUNISIE**

**Etats financiers Définitifs-Exercice 2019**

**ANNEXE N° 1 : TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES  
IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2020**

---

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2020

Rubriques	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS			VALEURS NETTES	
	31/12/2019	Entrées	Cessions	31/12/2020	31/12/2019	Dotations	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>LOGICIEL</u></b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b><u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u></b>	<b>18 261</b>	<b>68 590</b>	-	<b>86 851</b>	<b>793</b>	<b>9 379</b>	<b>10 172</b>	<b>76 679</b>	<b>17 469</b>
Equipements de bureau	9 983	13 375	-	23 358	433	2 344	2 777	20 581	9 550
Matériel informatique	8 278	24 964	-	33 242	359	5 378	5 737	27 505	7 919
Installations générales, agencements et aménagements	-	27 041	-	27 041	-	1 657	1 657	25 384	-
Avances et acomptes / Acquisition immobilisations	-	3 210	-	3 210	-	-	-	3 210	-
<b>Total</b>	<b>18 261</b>	<b>68 590</b>	-	<b>86 851</b>	<b>793</b>	<b>9 379</b>	<b>10 172</b>	<b>76 679</b>	<b>17 469</b>